



# TRAUMATOLOGIE DENTAIRE

Une formation conçue et animée par Elisabeth Dursun, Elene Maria Fistes, Alexis Gaudin, Thomas Marquiller et Marjorie Zanini



Session du 10/04 au 30/06/2023

Action DPC : Programme intégré



1 050 € TTC

Réf. DPC 98902325001



11 h



Effectif max. par session : 200

## PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des

**CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE**

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

**OMNIPRATICIENS**

Aucun prérequis nécessaire

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Menée par des praticiens aux exercices variés (odontologie pédiatrique, restauratrice/endodontie et chirurgie orale), cette formation vous permettra :

- ✓ d'analyser votre pratique en matière de prise en charge des traumatismes dentaires,
- ✓ d'actualiser vos connaissances sur ce sujet,
- ✓ de savoir quelles procédures cliniques mettre en œuvre en urgence en fonction du trauma, pour tous les types de traumatismes,
- ✓ d'adapter le suivi ad hoc,

le tout en vous appuyant particulièrement sur les récentes recommandations de bonnes pratiques éditées récemment par l'*International Association of Dental Traumatology* (IADT).

## RÉSUMÉ

Les données épidémiologiques rapportent une fréquence notable de traumatismes dentaires. Les atteintes, de type luxation ou fracture, peuvent se cumuler et/ou s'associer à des lésions des tissus mous et osseux, rendant chaque situation clinique particulière. Ces traumatismes sont des urgences vraies et le pronostic sur le long terme de ces dents, antérieures le plus souvent, repose notamment sur la qualité de prise en charge.

Cette formation, sous forme de séquences successives, commencera par le déroulé de la consultation d'urgence et la classification des traumatismes. Elle détaillera ensuite la conduite à tenir en urgence pour les traumatismes sur dents temporaires, dents permanentes matures/immatures et la prise en charge des complications. Elle abordera aussi la gestion/orientation des traumatismes des tissus mous et osseux, ainsi que les traitements orthodontiques, restaurateurs et prothétiques. Enfin, la prévention sera évoquée.



## DÉROULÉ DE LA FORMATION

**Introduction et présentation – 20 min**

**Audit clinique à partir des Guidelines IADT – 120 min**

**Questionnaire initial d'évaluation des connaissances – 20 min**

**Module 1 :  
Consultation d'urgence et classification des traumas – 60 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mener la consultation d'urgence en traumatologie.
- décrire les différentes formes de traumas selon la classification de l'OMS modifiée par Andreasen.
- rédiger un certificat médical initial.

**Module 2 :  
Traumas des dents temporaires – 60 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mettre en œuvre la conduite à tenir en urgence suite à un trauma (luxation ou fracture) sur dent temporaire.
- Instaurer un suivi clinique et radiographique.
- diagnostiquer, intercepter et prendre en charge les complications.
- lister et/ou identifier les répercussions possibles sur la dent permanente sous-jacente.

**Module 3 :  
Fractures des dents permanentes – 60 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mettre en œuvre la conduite à tenir en urgence suite à un trauma de type fracture sur dent permanente mature et immature.
- instaurer un suivi clinique et radiographique.
- énoncer les propriétés des biomatériaux de coiffage pulpaire.

**Module 4 :  
Luxation des dents permanentes – 60 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mettre en œuvre la conduite à tenir en urgence suite à un trauma de type luxation sur dent permanente mature et immature.
- instaurer un suivi clinique et radiographique.
- énoncer le cahier des charges d'une contention post-traumatique.

**Module 5 :**

**Complications pulpaires et parodontales – 60 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- diagnostiquer les complications pulpaires.
- diagnostiquer les complications parodontales.
- informer le patient et son entourage des différentes solutions thérapeutiques envisageables.
- évaluer les difficultés thérapeutiques.
- indiquer la conduite à tenir en fonction des compétences et du plateau technique.
- réaliser la thérapeutique endodontique.

**Module 6 :**

**Traumas des tissus mous et osseux – 30 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mettre en œuvre la conduite à tenir en cas de lésions des tissus mous et adresser à un spécialiste si besoin.
- mettre en œuvre la conduite à tenir en cas de trauma osseux et adresser à un spécialiste si besoin.

**Module 7 :**

**Traumatologie et ODF/restauratrice/prothèse – 25 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- déterminer les temps de cicatrisation post-trauma et le timing pour commencer/reprendre un traitement orthodontique.
- lister les apports de l'orthodontie pour la prise en charge de certains traumas.
- proposer des thérapeutiques restauratrices des dents traumatisées ou prothétiques des dents traumatisées et/ou expulsées.

**Questionnaire final d'évaluation des connaissances – 15 min**

**Audit clinique à partir des Guidelines IADT – 120 min**

**Conclusion – 10 min**

**Questionnaire d'évaluation – 3 min**  
Retours des participants sur la formation.

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'autoévaluation
- Forum d'échange avec les formateurs

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



**Pr Elisabeth Dursun**  
PU-PH Paris

Professeure des Universités et praticien hospitalier en odontologie pédiatrique à Paris, Elisabeth Dursun est l'auteure de nombreuses publications nationales et internationales et intervient dans pléthore de congrès, à vocation clinique ou de recherche, nationaux et internationaux.



**Dr Elena Maria Fistes**  
AHU Nice  
Exercice libéral

Docteure en chirurgie dentaire qualifiée en chirurgie orale, Elena Maria Fistes exerce en libéral depuis 2013 et, depuis 2018, enseigne la chirurgie buccale au CHU de Nice.



**Dr Alexis Gaudin**  
MCU-PH Nantes

Maître de conférences des Universités et praticien hospitalier en odontologie conservatrice et endodontie à Nantes, Alexis Gaudin siège à la vice-présidence de la Société française d'endodontie (SFE) depuis 2019.



**Dr Thomas Marquillier**  
MCU-PH Lille

Maître de conférences des Universités et praticien hospitalier en odontologie pédiatrique, Thomas Marquillier est aussi chercheur associé au Laboratoire Éducatif et Promotion de la Santé (LEPS).



**Dr Marjorie Zanini**  
MCU-PH Paris

Maître de conférences et praticien hospitalier en odontologie conservatrice et endodontie à la Pitié Salpêtrière à Paris, Marjorie Zanini assure également la co-direction du Master Santé parcours Endodontie à l'Université de Paris.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Avant et après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.

### En fin de formation



L'audit clinique réalisé en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

## MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

## MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 11 heures

- 4 heures d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.
- 7 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION

1 050 €



Inscription

en ligne uniquement  
sur [formationdpc.adf.asso.fr](http://formationdpc.adf.asso.fr)

➤ pour la session du 10/04-30/06 : du 8 mars au 11 avril 2023



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez développer vos compétences professionnelles auprès d'ADFPC-Formation ? Nous vous invitons à contacter par mail notre référent handicap Johanne Arondal avant de vous inscrire : [johanne.arondal@adf.asso.fr](mailto:johanne.arondal@adf.asso.fr)

Contact



[contact@adf-dpc-formation.fr](mailto:contact@adf-dpc-formation.fr)



01.58.22.17.20



## PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

sont éligibles à une prise en charge par l'ANDPC de 565,50 € (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur [agencedpc.fr](http://agencedpc.fr))
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien percevra une indemnisation de 484,50 € versée par l'ANDPC sur son compte. ADFDPC Formation prélèvera l'équivalent de ce montant sur la carte bancaire enregistrée lors de l'inscription, au titre de ses frais d'organisation.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.